



CLIO. Histoire, femmes et sociétés

12 (2000)

Le genre de la nation

Leora AUSLANDER et Michelle Zancarini-Fournel

Le genre de la nation et le genre de l'État

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Leora AUSLANDER et Michelle Zancarini-Fournel, « Le genre de la nation et le genre de l'État », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 12 | 2000, mis en ligne le 19 mars 2003, consulté le 10 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/161> ; DOI : 10.4000/clio.161

Éditeur : Presses universitaires du Mirail

<http://clio.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://clio.revues.org/161>

Document généré automatiquement le 10 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Leora AUSLANDER et Michelle Zancarini-Fournel

Le genre de la nation et le genre de l'État

- 1 Le projet de ce numéro est né de la recherche que nous avons menée il y a quelques années sur la généalogie comparée des « États-providence », dans lesquels la loi assignait les femmes à leur rôle de « mères des futurs citoyens »¹. Il nous est resté une interrogation sur les genres respectifs de la nation et de l'État. Il ne s'agit pas bien entendu de genre grammatical : par genre (*gender*) de la nation nous entendons, dans un premier temps, la place respective des hommes et des femmes dans la nation, et les processus par lesquels les rôles et les pouvoirs sont établis. Plus généralement, nous voulons interroger la construction symbolique et les attributs respectifs de l'État et de la nation.
- 2 Deux des articles sur la France, écrits par des historiennes formées et travaillant aux États-Unis, nous permettent également de poser une question épistémologique plus générale : quand, comment (et si) le lieu de vie et de travail ont une influence sur la façon d'écrire l'histoire ? La question est particulièrement sensible et compliquée quand le sujet de recherche est la nation. Les États-nations utilisent leurs propres histoires pour renforcer (ou créer) des identités, des solidarités, et des imaginaires nationaux. Comment se positionne dans une Histoire nationale l'historien/ne venant d'ailleurs ?
- 3 Outre nos hypothèses de départ, nous avons la volonté de considérer des espaces-temps différents et donc ne pas nous limiter au cas français. Ce numéro reflète donc, par le nombre et le contenu des articles traduits et la mise au point sur l'actualité de la recherche anglophone, la diversité des approches aux États-Unis et en France. Cette diversité nous a aussi rendu plus sensibles à la complexité de la définition des frontières à l'intérieur même d'un État et d'une nation. Nous avons ainsi considéré dans l'espace français les différences établies entre les colonies, les départements d'outre mer et la métropole.
- 4 En France aujourd'hui, on écrit et on théorise beaucoup sur la République, la citoyenneté, l'égalité et l'universel ; mais, dans la production la plus récente, on parle peu de la nation. Du moins dans les écrits concernant les femmes. Comme si le débat sur la nation avait tout entier été aspiré par la publication des *Lieux de mémoire* qui « ont l'ambition de dresser et le bilan de la façon dont les historiens ont pensé la nation et leur métier et de proposer un programme historiographique »². La nation est au centre de la problématique des *Lieux*, mais les femmes comme sujets d'histoire sont absentes et le seul genre évoqué dans le volume trois des *France* est « le genre de la langue française », ce qui est significatif à la fois de la difficulté de l'intégration en France de l'histoire des femmes dans la production académique et aussi, sur un autre plan, de l'importance de la langue dans son rapport avec l'État, le pouvoir et la nation. Les colloques sur « Femmes, nations et Europe » et sur « Féminismes et identités nationales » représentent dans ce panorama rapide des exceptions notables³.
- 5 Inversement, la bibliographie récente sur la France et publiée en France est particulièrement riche sur la question de la citoyenneté. Elle a été réactivée par le débat autour de la question de l'attribution de la nationalité et de l'intégration des étrangers⁴. La bibliographie s'est aussi ordonnée autour de la problématique de la différence entre démocratie et République, liée à une interrogation contemporaine et parfois pour certains à une angoisse de perte sur l'évolution du modèle républicain⁵. Ces deux premières approches n'ont quasiment pas abordé la question des femmes et du genre. La troisième direction, centrée sur la philosophie politique et la relecture des classiques (Hobbes, Rousseau...), comme sur l'exploitation de nouvelles sources, fait plus de place à la question du genre, autour de deux problématiques : celle de la nature féminine et celle de l'histoire des femmes pendant la Révolution française⁶.
- 6 Les sociologues et politologues féministes ont traité la question de la citoyenneté à partir d'une réflexion sur la construction européenne. Partir du point de vue de l'Europe du temps présent encourage à dresser une comparaison entre la généalogie des systèmes et des pratiques politiques des pays de la Communauté. Les terrains privilégiés par l'approche comparatiste

sont l'histoire de l'accès au suffrage et à la vie politique, l'histoire des féminismes⁷ et celle de la formation et de la gestion des États providence⁸.

Le dossier

- 7 Dans ce numéro sur le genre de la nation les articles sur la France amènent des apports divers à cette bibliographie existante. L'article de Capdevila s'interroge sur le lien entre les armes et les femmes dans la défense de la nation ; celui de Gautier, en traçant une ligne rouge entre le traitement, par l'État-providence, des Françaises de la métropole et des Françaises d'outre-mer, dessine un territoire de la citoyenneté et un territoire de la nation qui ne coïncident pas. Jennifer Heuer nous invite, elle, à examiner le processus historique des demandes de naturalisation sous le Premier empire et la Restauration et donc éclaircit la question des rapports entre genre et nationalité. Enfin Clancy Smith, avec l'exemple d'une école pour jeunes filles musulmanes dans la Tunisie de l'avant Première Guerre mondiale, complexifie les études historiques existantes sur la scolarisation en Afrique. Son point de vue permet de revisiter l'histoire coloniale qui, en France, est conçue souvent comme une histoire à part coupée de l'histoire générale du pays. Le document présenté par Catherine Marand-Fouquet sur les statues des escaliers de la gare Saint-Charles à Marseille, images des colonies en femmes soumises montre également, par la place réservée à la statuaire dans la cité, combien cette histoire coloniale est partie intégrante de notre histoire.
- 8 Notre vision n'était pas seulement de voir l'histoire de la France autrement, mais aussi de proposer de nouvelles approches aux questions classiques et de juxtaposer des problématiques semblables dans des espaces-temps différents. Une de nos préoccupations majeures est donc d'examiner la manière dont les hommes et les femmes, citoyens ou non d'un pays, se positionnent par rapport à l'État et à la nation, c'est-à-dire comprennent les obligations et les droits des deux sexes. Pour les femmes, se pose la question classique de l'accès au suffrage, mais aussi, dans des moments exceptionnels ou non, celle de porter les armes ou de refuser l'injonction nationale de la maternité. Pour les hommes qui en général ont gagné la pleine citoyenneté au cours du XIXe siècle ou au début du XXe les exclusions jouent sur d'autres critères que le genre, notamment la race (comme par exemple les Noirs aux États-Unis) ou la situation économique (suffrage censitaire). Pour les deux sexes, la possibilité de chercher à acquérir la nationalité et la citoyenneté d'un pays, ou encore de contourner ou remettre en question l'État par l'internationalisme, le pacifisme ou l'anarchisme, apparaît au prime abord identique pour les deux sexes ; mais, en fait, on relève dans chaque cas de figure des différences.
- 9 Trois articles déclinent, à l'aide d'approches et d'exemples nouveaux, la problématique classique de la revendication des femmes pour une pleine citoyenneté (vote et droits civils) et pour l'accès à la nationalité. Dans la période postrévolutionnaire, Heuer, par l'utilisation des pétitions et des dossiers individuels, montre que les femmes, pour appuyer leurs demandes, présentaient une gamme d'arguments ; les réponses montrent que l'état civil, et le fait d'avoir donné des enfants à la nation deux signes distinctifs du fait d'être femme furent moins importants qu'on ne pouvait l'imaginer. La contribution de Feinberg nous pousse à changer de terrain, de la naturalisation à la citoyenneté. L'auteur a exploité des archives peu connues, celles de la République tchèque, pour démontrer l'étonnement des féministes tchèques, quand, après avoir obtenu en 1918, sans grande difficulté, le droit de vote (avec l'aide et soutien du président de la République), elles n'ont pu gagner les droits civils. Feinberg explique ce décalage par le fait qu'elles ont acquis le droit de vote non comme individus, mais comme femmes, avec un rôle spécifique à jouer. Dans un certain sens, donc, la division entre État et nation, entre la place des femmes et des hommes, subsiste en dépit de l'obtention du droit de vote.
- 10 Malgré une chronologie et un territoire forts différents (la République tchèque de 1918 et l'Afrique du Sud des années 1980) les articles de Feinberg et de Seidman mettent en avant la question de la place des hommes et des femmes au moment de la (re)naissance de l'État et de la nation celle des militants/tes comme celles des individus non politisés -, ainsi que la réponse du pouvoir aux revendications des femmes. Dans les deux cas, elles ont vu leurs droits politiques inscrits dans la nouvelle constitution du pays. Le niveau de protection des droits des

femmes dans la nouvelle constitution sud-africaine est particulièrement frappant, car aurait pu imaginer qu'existaient d'autres enjeux plus importants. Utilisant les textes écrits par diverses militantes féministes, Seidman démontre comment les femmes ont conçu leur place dans la nouvelle nation alors que se posait le problème de construire un État-nation égalitaire, pour les femmes et les hommes, les gens de couleur et les blancs. Dans son article, Arlette Gautier interroge les présupposés de la politique familiale française après 1945 : en métropole, sont attribuées des allocations conséquentes aux familles nombreuses (françaises ou étrangères), politique qui n'est pas appliquée dans les départements d'outre mer. Le refus de soutenir les mères antillaises pourrait ainsi amener une interrogation sur la capacité de l'État français à imaginer les femmes antillaises (noires) comme mères de la nation. Au total, quatre articles de notre numéro juxtaposent les inclusions et exclusions de l'État et de la nation en termes de genre et de race⁹.

- 11 Deborah Cohen démontre, elle, la transformation de citoyens marginaux en citoyens exemplaires, dans le contexte d'un traité avec les États-Unis après la Seconde Guerre mondiale, pour des raisons de race (les Indiens étant considérés par une grande part de l'élite mexicaine comme une race à part) et de catégorie sociale. Brusquement, les agriculteurs d'origine indienne vus comme forts, résistants, pères prolifiques, et authentiquement mexicains deviennent le modèle de la masculinité mexicaine. Cohen démontre donc que si l'historien/ne ne regarde que les discours sur les femmes et ne prend pas en compte, au sein de la nation, la racialisation des hommes aussi bien que celle des femmes, on ne peut comprendre la transformation par l'État, du statut de ces hommes.
- 12 Nous nous sommes aussi intéressées aux moments exceptionnels de remise en question de la participation des femmes et des hommes à l'État et à la nation : les moments de guerre, de transformation radicale de la forme du gouvernement et autres crises nationales. L'article de Capdevila montre que l'incorporation des femmes dans ce qui est habituellement la moins féminine des fonctions de l'État, n'a pas cependant bouleversé leur rôle, car on a trouvé des moyens de préserver leur féminité dans l'armée de libération. L'article de Heuer concerne aussi la guerre : il s'agit de la recomposition de l'Europe pendant et après l'épopée napoléonienne, moment où frontières et nations sont en pleine restructuration. La focalisation sur l'accès des femmes à la nationalité permet d'apporter un point de vue neuf sur cette question.
- 13 Avec l'étude du cas de l'École de la rue du Pacha à Tunis, Clancy Smith montre comment cette école intègre à la fois les traditions de la culture islamique (étude du Coran, port du voile, protection des jeunes filles) et les nouveautés pédagogiques de l'école secondaire française. L'action de la directrice de cet établissement est un facteur puissant d'acculturation : par le respect des traditions, elle réussit à faire incorporer la nation aux jeunes filles musulmanes, qui sans cet établissement, seraient restées à l'écart du système scolaire français purement laïque. L'histoire de la colonisation est déclinée sous un autre angle dans l'article de Hélène Raddeker sur la japonaise anti-colonialiste, Kaneko Fumiko. Raddeker repense la vie de Kaneko, une vie qui a le plus souvent été décrite comme dominée par l'auto-sacrifice de Kaneko pour « son homme », le nationaliste coréen Pak Yeol ; l'auteur définit cette approche comme une forme de « recolonisation » de Kaneko, alors que cette Japonaise, dans un parcours peu commun, s'était frayé un chemin indépendant, en rejetant tout nationalisme, par la critique de la colonisation japonaise de la Corée, et en soutenant, jusqu'à la mort, les mouvements anti-colonialistes. Le dossier se termine donc, après plusieurs articles qui parlent du désir des femmes de participer pleinement à l'État et à la nation, avec un article qui souligne le refus à la fois anarchiste et internationaliste de l'intégration dans la nation.

Un autre regard sur le genre de la nation ?

- 14 En conclusion, nous voudrions esquisser la proposition d'une autre perspective pour l'histoire du « genre de la nation ». Complémentaire des approches de l'histoire sociale et politique, ce regard porterait plutôt sur les discours et symboles produits par et sur l'État et la nation. Cette proposition part de l'hypothèse que le genre de l'État n'est pas le genre de la nation. L'État est plutôt du genre masculin alors que la nation a une connotation féminine¹⁰. La masculinisation de l'État et la féminisation de la nation sont des phénomènes historiques de

l'époque contemporaine et sont concomitants de la formation des États-nations aux XIXe et XXe siècles¹¹.

15 L'intersection du « genre » et de la « nation » sont spécifiques. Nous voulons signifier par cette affirmation, que la construction et l'entretien de l'État et du sentiment national sont « genrés », c'est-à-dire qu'il est attribué aux hommes et aux femmes des rôles, des fonctions et des pouvoirs spécifiques. Nous concevons la nation comme un objet tout autant construit que l'est l'État, mais dans le quotidien, au cours du temps, même si, pour les individus, le sentiment d'appartenance nationale paraît inné. Les hommes sont censés servir l'État dans les domaines militaire, politique et économique ; c'est le territoire du rationnel. Les femmes, en revanche, sont censées créer la nation dans les domaines de l'éducation, du domestique et du culturel et c'est l'espace de l'affectif. Dans des circonstances extraordinaires guerres ou crises graves cet ordre des choses peut être bousculé. C'est le cas par exemple, au moins en Europe, de la guerre de 1914-1918 avec ce que Françoise Thébaud a appelé « la nationalisation des femmes », c'est-à-dire la mobilisation par l'État du corps des femmes¹².

16 Cette réflexion sur le genre de la nation aide à éclaircir comment et pourquoi l'État a tendance à représenter la nation par une symbolique sexuée, comme la Marianne française ou la Germania allemande. En France, Maurice Agulhon a initié le champ de recherche sur la représentation féminisée de la République¹³. Traduits, ses travaux ont eu des échos dans d'autres historiographies nationales. Mais le paradoxe entre l'exclusion des femmes françaises de la citoyenneté pendant un siècle et leur importance dans les représentations symboliques reste ouvert, comme le souligne Maurice Agulhon lui-même¹⁴. Depuis un siècle, l'historiographie, suivant en cela les hommes politiques, a entretenu la confusion entre les deux notions en mettant sur le même plan un régime politique (La République) et une communauté (la nation). Sans doute, faire une histoire comparée du rapport entre le symbolique et les pratiques politiques dans les autres États-nations, éclaircirait-il cette énigme. Mais ne serait-elle pas en fait déjà en partie résolue dans le cas français ? Il n'est peut-être pas surprenant que Marianne soit une femme, car elle symboliserait la nation féminisée et non l'État. La République, elle, ayant, tel Janus, une double figure- serait ainsi un mixte de la nation et de l'État¹⁵.

17 *Leora AUSLANDER enseigne l'histoire européenne contemporaine à l'Université de Chicago où elle a été la première directrice du Center for Gender Studies. Parmi ses publications : Différence des sexes et protection sociale (XIX^e-XX^e siècles), co-dirigé avec Michelle Zancarini-Fournel 1995, Saint-Denis, PUV ; « Erfahrung, Reflexion, Geschichtsarbeit. Oder : Waß es heißen könnte, gebrauchsfähige Geschichte zu schreiben », Historische Anthropologie 3/2 (1995) : 222-241 ; Taste and Power : Furnishing Modern France, Berkeley, 1996 ; « Le vote des femmes et l'imaginaire de la citoyenneté : L'État-Nation en France et Allemagne », in Anne-Marie Sohn et Françoise Thélamon (eds.), 1998, L'Histoire sans les femmes est-elle possible ?, Paris, Plon, pp. 73-86 ; « Bavarian Crucifixes and French Headscarves : Religious Practices and the Postmodern European State », Cultural Dynamics 12/3 (2000) : 183-209.*

18 *Michelle ZANCARINI-FOURNEL, IUFM de Lyon, chercheuse associée à l'Institut d'Histoire du temps présent (CNRS). Parmi ses dernières publications, « Protection et politiques sociales en Europe », Matériaux pour l'histoire de notre temps, 53, janvier-mars 1999 ; Les années 68 : le temps de la contestation, Bruxelles, Complexe, 2000 (dir. avec G. Dreyfus-Arnaud, R. Frank et M.-F. Lévy) ; « École et mixités » (avec A. Houel), Cahiers Masculin/Féminin, Lyon, 2000.*

Notes

1 Auslander Leora, Zancarini-Fournel Michelle (dir.) 1995, *Différences des sexes et protection sociale (France-Etats-Unis XIX^e-XX^e siècles)*, Saint-Denis, PUV.

2 Garcia Patrick 2000, « *Les lieux de mémoire, une poétique de la mémoire ?* », *EspacesTemps*. Nora Pierre 1984-1992, *Les lieux de mémoire*, trois tomes : 1- La République (1984), 2- La nation (1986), 3- Les France (1992), Paris, Gallimard.

3 Hoock-Demarle Marie-Claire (dir.) 1995, *Femmes, nations, Europe*, Paris, Publications de l'université Paris 7-Denis Diderot. Cohen Yolande, Thébaud Françoise (eds) 1998, *Féminismes et identités nationales*, Lyon, CNRS.

4 Schnapper Dominique 1991, *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*, Paris, Gallimard ; 1994, *La communauté des citoyens*, Paris, Gallimard.

5 Nicolet Claude, 2000, *Histoire, Nation, République*, Paris, Odile Jacob.

6 Voir sur ce point les travaux de Dominique Godineau dont 1988 : *Citoyennes tricoteuses, Les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*, Paris, Alinéa et de Geneviève Fraisse (voir comptes rendus dans ce numéro), dernière parution 2000, « Les deux gouvernements : la famille et la Cité », in *La démocratie en France*, Paris, Gallimard/NRF essais, volume 2 : *Limites* pages 9-115 (bibliographie de l'article pages 477-480).

7 Klejman Laurence, Rochefort Florence 1989, *L'égalité en marche. Le féminisme sous la Troisième République*, Paris, Presses de la FNSP ; Bard Christine 1995, *Les filles de Marianne*, Paris, Fayard. Françoise Thébaud (ed.) 1995, *Résistances et Libérations. France 1940-1945, Cléo*, 1. Gueraiche William 1999, *Les femmes et la République*, Paris, L'Atelier. Chaperon Sylvie 2000, *Les années Beauvoir*, Paris, Fayard.

8 Del Re Alisa et Heinen Jacqueline (dir.) 1996, *Quelle citoyenneté pour les femmes*, Paris, L'Harmattan. Marques Pereira Bérengère (ed.), « Citoyenneté », *Sextant*, 1997, n° 7. Spensky Martine (dir.), 2000, *Universalisme, particularisme et citoyenneté dans les Îles britanniques*, Paris, L'Harmattan.

9 Nous ne suivons pas l'usage courant qui consiste à écrire le mot race entre guillemets parce que nous entendons nation, genre et race comme des catégories socialement construites : il faudrait donc étendre l'usage des guillemets à toutes ces catégories et nous avons décidé de n'en mettre aucun. Par ailleurs, nous utilisons ici race et non ethnique comme cela se fait souvent en français où le terme ethnique qui n'est pas plus « scientifique » que le mot race le recouvre (et le cache).

10 Auslander Leora, « Le vote des femmes et l'imaginaire de la citoyenneté : L'État-Nation en France et Allemagne », in Anne-Marie Sohn et Françoise Thélamon (eds) 1998, *L'Histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Paris, Plon, pp. 73-86 ; Zancarini-Fournel Michelle, « Le genre de l'État n'est pas le genre de la nation : enseigner l'histoire des femmes (1789-1999) », *Actes du colloque Enseigner l'État'*, Lyon, 2000.

11 Sur la généalogie de l'État-nation, Veauvy Christiane et Pisano Laura, 1997 (première édition 1994), *Paroles oubliées. Les femmes et la construction de l'État-nation en France et en Italie 1789-1860*, Paris, Armand Colin.

12 Thébaud Françoise (dir.) 1992, *Histoire des femmes en Occident. Le XXe siècle*, Paris, Plon.

13 Agulhon Maurice 1979, *Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaine de 1789 à 1880*, Paris, Flammarion ; 1989, *Marianne au pouvoir L'imagerie et la symbolique républicaine de 1880 à 1914*. Laurens 1998, « La figure officielle de la République française : monnaies et timbres », *La France démocratique. Mélanges offerts à Maurice Agulhon* : 421-430.

14 Agulhon 1995, « La représentation de la France : quelques réflexions sur l'image féminine en politique », in Hoock Demarle 1997 : 12-17.

15 Cette thèse a été développée dans Auslander 2000, « Women's Suffrage, Citizenship Law and National Identity : gendering the nation-State in France and Germany (1871-1918) », in Patricia Grimshaw, Katie Holmeset Marilyn Lake (dir.), *Women's Rights and the Human Rights : International Historical Perspectives*, Londres, Macmillan.

Pour citer cet article

Référence électronique

Leora AUSLANDER et Michelle Zancarini-Fournel, « Le genre de la nation et le genre de l'État », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 12 | 2000, mis en ligne le 19 mars 2003, consulté le 10 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/161> ; DOI : 10.4000/clio.161

Droits d'auteur

Tous droits réservés
